

## Audience auprès du DDFIP05

### Nos revendications

- Augmentation immédiate des traitements par la revalorisation de la valeur du point d'indice
- 183 euros pour tous par mois comme pour les personnels de santé, dans le cadre de la reconnaissance financière des personnels de la DGFIP,
- Arrêt de la casse de la fonction publique portée par la loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019
- Arrêt des suppressions d'emplois : sur le plan national en 20 ans ce sont 40 000 emplois qui ont disparu et le gouvernement annonce encore des milliers de postes supprimés en 2022. 1200 trésoreries ont été fermées entre 2000 et 2019. A la place, les citoyens sont invités à se rendre dans les établissements France Service ou Maisons de Service Au Public (MSAP) pour « trouver de l'aide » dans leurs démarches administratives. Mais les MSAP ne remplacent pas l'expertise des agents de la DGFIP.

### **Situation dans les Hautes-Alpes : contre la casse du réseau, arrêt du NRP (nouveau réseau de proximité)**

Depuis 11 ans, la DDFIP des Hautes Alpes a perdu 72 agents, a fermé 4 trésoreries, 2 services des impôts des particuliers et des entreprises. L'encaissement du numéraire a été externalisé au profit des buralistes. Dans 3 mois, ce sont 3 nouvelles trésoreries qui vont fermer (St Bonnet, St Jean et Guillestre), dans 1 an, encore 2 autres trésoreries, Tallard et Veynes et dans 2 ans ce sera le tour de celle de Laragne.

Tout cela rend plus difficile la réalisation des missions publiques, le service rendu à l'utilisateur et pour les agents, c'est une forte dégradation des conditions de travail et une menace sur leur emploi.

La réponse du tout internet ne peut être une solution, au risque de laisser de nombreux citoyens sur le bord de la route. Les services publics s'éloignent de plus en plus des populations et ils ne peuvent répondre à tous les besoins et à toutes les missions.

- FO DGFIP tient à réaffirmer son attachement à l'égalité du droit d'accès des citoyens aux services publics, à l'accueil public.
- FO DGFIP dit NON à cette entreprise de destruction des Finances Publiques

NON à la privatisation de nos missions

NON à la disparition de la séparation entre ordonnateur et comptable

Maintien de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics

Non à l'externalisation du recouvrement des recettes de l'État

NON à la volonté gouvernementale d'abattre le statut de la fonction publique